

NOTICE

SUR UNE

STATUE TROUVÉE EN 1871

DANS LES FOUILLES DE LA FORÊT DE COMPIÈGNE

PAR M. A. DE ROUCY, MEMBRE TITULAIRE ⁽¹⁾

Parmi tant d'emplacements antiques à signaler dans la forêt de Compiègne, un des plus importants, des plus riches en vestiges de toutes sortes, c'est sans contredit celui situé au canton de la Garenne-du-Roi, au bas du versant ouest du plateau où se trouve le petit hameau dit le Four-d'en-Haut, sur la droite du chemin de grande communication conduisant de Compiègne à Villers-Cottrêts. Cet emplacement est traversé par la voie romaine qui parcourt la forêt depuis Saint-Etienne jusqu'à Champlieu et tout y indique une station de halte sur cette grande voie.

A droite et à gauche de celle-ci étaient venus se grouper des habitations, des ateliers, quantité d'établissements dont les fondations et substructions ont été mises à jour par les fouilles relativement étendues que j'y ai dirigées. Je citerai notamment un établissement de bains ou thermes, dont j'ai

(1) Ce travail a été lu à la réunion annuelle des Sociétés savantes des départements à la Sorbonne le 31 mars 1875. A la suite de la lecture de M. de Roucy, MM. Quicherat et Bulliot ont signalé dans d'autres contrées de la France, plusieurs monuments analogues à celui qui fait l'objet de ce travail et qui représentent, avec des modifications diverses, le type de Mercure.

été d'autant plus heureux de faire les honneurs au savant général Morin, qu'il nous a valu, de sa part, une dissertation aussi érudite qu'intéressante sur le système de chauffage dans les hypocaustes antiques.

C'est à proximité de ces bains que fut trouvée, en 1871, par deux de mes plus anciens ouvriers, une statue fort curieuse, à mon sens, et sur laquelle je me permettrai discrètement quelques essais d'attribution, en attendant que les maîtres en cette matière produisent une interprétation plus autorisée et mieux justifiée.

La statue mesure 0,70 centimètres dans sa hauteur totale et 0,25 centimètres dans sa plus grande largeur, à la base. Elle est en pierre calcaire de la contrée et, pour dissimuler la porosité comme l'incorrection du grain de la pierre, on l'a couverte d'un enduit lisse à la chaux, propre à recevoir, lui-même, des colorations extérieures. En effet, des traces non équivoques de peinture se remarquent sur certaines parties, notamment au visage, au cou, surtout aux jambes teintes en ton de chair un peu vif. Ayant rencontré ce procédé d'enduit et de coloration sur la plupart des autres monuments figurés et sculptés trouvés dans la région confinant aux territoires des Suessions, des Bellovaques et des Sylvanectes, j'en conclus qu'il devait y être d'un usage aussi général que bien approprié à la matière employée.

La statue dont je m'occupe spécialement, ici, représente, à sa partie antérieure, un personnage debout et de pleine face, reposant les pieds sur une base simple ménagée dans le bloc, vêtu, sur le corps, d'une tunique droite descendant assez pour couvrir les genoux, échancrée au-dessous du cou et sans autres ornements que deux bandes ou plis longitudinaux sur le devant. Pardessus cette tunique s'étale un manteau (*trabæa* ou *lacerna*) bordé aussi, longitudinalement, d'une bande ou d'un galon, également échancré à la chute du

cou. Ce manteau couvre les épaules, la partie supérieure des bras et la poitrine au-dessous de laquelle il s'évase, laissant la tunique à découvert.

Les pieds, qui se présentent droits en avant, ont des chaussures que l'éffritement de la pierre ne permet pas de déterminer avec précision, mais qui, montant sensiblement au-dessus des chevilles, devaient être sinon de courts cothurnes peut-être des caliges ou quelque chose d'analogue aux brodequins de nos jours.

La tête de pleine face et imberbe est couronnée, sur le haut du front et sur les côtés, de cheveux relevés, s'ondulant, en petites masses courtes et régulières que recouvre en partie, avec le reste de la chevelure, une espèce de capuchon (*cucullus*) orné de deux fortes saillies rappelant, malgré une certaine indécision, les ailes du pétase de Mercure. Ce capuchon semble faire corps avec le manteau, à l'instar du vêtement moderne appelé caban.

Sortant des larges manches de la tunique, la main gauche tient un sac ou une bourse en déclivité sur le haut de la jambe qui lui correspond, et la main droite porte élevé contre la poitrine un instrument tranchant à long manche, dont la lame affecte la forme d'une large serpe ou d'une courte faux se recourbant gracieusement à son extrémité supérieure en sens inverse de son taillant principal.

Quant à la partie postérieure de la statue, ses formes lisses, sans signes particuliers, ne sauraient donner lieu à aucune remarque intéressante. D'ailleurs, le dessin exact de dos, profilé comme de face, qu'en a fait M. Victor Cauchemé et dont on peut voir la reproduction sur la planche jointe à cette notice est le meilleur complément de ma description.

Que doit-on penser de ce curieux monument figuré, quelle détermination faut-il lui donner? A quelle divinité, à quel personnage doit-on l'attribuer? Telle est la question discu-

table à mon sens, sur laquelle mes commentaires essaieront de s'exercer.

Il ne s'agit point ici d'une figure commune, représentation privée de quelqu'artisan ou de quelque vulgaire gaulois, comme on en rencontre parfois dans certains emplacements antiques, comme j'en ai rencontré moi-même dans ceux de la forêt de Compiègne et comme on en voit notamment plusieurs au musée de Saint-Germain-en-Laye, qui proviennent, je crois, des environs d'Autun.

Notre statue, par son exécution, sa pose, son costume, ses attributs, a un caractère hiératique qu'on ne saurait se refuser à reconnaître et qui indique soit une divinité, soit peut-être un personnage religieux d'un ordre élevé.

Ce caractère hiératique est particulièrement accentué par les proéminences surmontant la coiffure, proéminences typiques et traditionnelles, inhérentes à certaines représentations, comme celles de Mercure et de Persée, sous forme d'ailes, de Jupiter Ammon sous forme de cornes pleines, et même de Moïse sous forme de rayons ou de cornes naissantes.

Je viens de nommer Mercure et Persée qui, l'un et l'autre, sembleraient pouvoir revendiquer pour eux l'attribution que je cherche à établir. Celui-ci, en effet, apparaîtrait dans l'attitude de héros sacrificateur, tenant de la main droite la *harpé* qui lui a servi à couper la tête de Méduse et de la gauche, le sac renfermant cette tête, ainsi qu'il est, quelquefois, représenté sur certains monuments antiques : mais, outre que, sur celui que je discute, l'instrument tranchant offre une forme qui diffère de celle de la harpé proprement dite, que le sac soit de trop petite dimension pour contenir la tête de la gorgone, on devrait encore et surtout objecter que Persée, divinité seulement héroïque et secondaire, n'avait rien de commun avec le culte, avec les traditions religieuses de la Gaule Belgique à laquelle appartient et se rattache étroitement notre statue.

Il en est tout autrement de Mercure, un des dieux supérieurs, le plus universellement en vogue dans le monde païen, dont le ministère multiple et varié s'étendait à toutes les conditions de l'humanité, qu'il fut Hermès chez les Grecs, Mercurius chez les Romains, Teutatès ou Esus chez les Gaulois. Il était la divinité par excellence de ces derniers, j'oserais dire leur divinité panthée, si mon commentaire comportait cette thèse, mais, dans tous les cas, le principal objet de leur culte, ainsi que le prouvent les nombreux monuments qui lui étaient dédiés dans les Gaules, ainsi que l'attestent les auteurs anciens et notamment l'*Octavius* de *Minutius Felix* traitant spécialement des Idôles. (*De idolorum vanitate*).

Il serait donc conséquent de voir une représentation gauloise de Mercure dans la statue exhumée du sol de la forêt de Compiègne, à l'emplacement dit la Garenne-du-Roi, si surtout l'ensemble et les détails de cette statue viennent à l'appui du premier argument.

Or, la tête, par elle-même, qui est celle d'un homme jeune et imberbe, les jambes demi-nues, le manteau rappelant la chlamyde et plus particulièrement, les fortes saillies en forme d'ailes qui surmontent la coiffure ainsi que la bourse ou petit sac à la main gauche, tout cela suivant les données générales, convient à merveille à une représentation de Mercure. Sans doute, on peut objecter que le costume un peu chargé n'est pas dans les traditions, qu'il en est de même de l'instrument tenu par la main droite très-différent du caducée usité, quoiqu'encore, on puisse mythologiquement le rapporter au sacrifice d'Argus.

Mais cette double objection ou toute autre analogue qui se comprendrait, s'il s'agissait de l'Hermès grec, ou du Mercure romain, n'est pas opposable à la divinité gauloise, d'un travail manifestement et exclusivement gaulois.

Qui ne sait, en effet, que les types des mêmes divinités

païennes, comme aussi leurs attributions, se modifiaient très-diversement sous l'influence des climats, selon l'origine et le génie des nations, selon leurs dogmes religieux, leurs conditions d'existence sociale? On conçoit très-bien, que si les chaudes régions de la Grèce et de l'Italie inspiraient une statuaire nue ou légèrement drapée, celles plus froides et brumeuses du Nord de la Gaule autorisaient et justifiaient une statuaire plus vêtue.

Le même raisonnement s'applique à l'instrument tranchant, en forme de serpe ou de courte faux. Cet attribut me semble devoir être interprété comme le symbole d'une industrie générale ou spéciale à la région. Ce symbole convient tout-à-fait à Mercure, le dieu de toutes les industries, si on a eu l'intention de le représenter comme la divinité tutélaire des moissonneurs, des bûcherons ou autres artisans de la contrée faisant emploi du même genre d'instruments.

Même en Grèce et à Rome, pour être le plus fréquent et le plus usité des attributs de Mercure, le caducée était loin d'être considéré comme élément essentiel et caractéristique de sa représentation; cette divinité aux dénominations multiples rappelant ses multiples attributions, y était souvent figurée avec une grande variété de symboles s'y rapportant, à l'exclusion du caducée. Ce dernier attribut, d'ailleurs, se rattachant à des traditions mythiques et subtiles, tout-à-fait étrangères aux dogmes et aux rites religieux des Gaulois, n'avait, pour eux, aucune raison d'être. La faux ou la serpe se comprennent bien mieux sur le monument figuratif d'un Mercure Gaulois, honoré dans un centre agricole et forestier, comme celui de son exhumation.

Si nous insistons autant sur l'instrument tranchant tenu élevé par la main droite, c'est qu'il fait, en grande partie, l'intérêt de la statue, indépendamment de celui qui s'attache au costume.

A l'interprétation toute simple que nous venons d'en donner et d'essayer de justifier, on pourrait en opposer une autre plus au goût des curieux et qui ne laisse pas d'avoir, pour elle, certaines apparences de fondement, elle consisterait à considérer cet instrument comme le type consacré de celui dont se servaient les druides pour l'abcision du gui, leur cérémonie solennelle; sa forme élégante et particulière ne contredirait pas cette opinion.

Mais, d'une pareille hypothèse en dérive nécessairement une autre, et, s'il s'agit ici, d'un instrument du rite gaulois, on doit en induire que la figure à laquelle il appartient et sert d'attribut ne peut être qu'un pontife gaulois. Cette supposition, j'en conviens, n'est pas absolument sans vraisemblance, et, quand on considère la statue, elle rappelle le caractère sacerdotal, tel qu'il est encore de nos jours; l'attitude est grave, comme il convient à un personnage religieux; jusqu'à s'y méprendre, le manteau ressemble à une chape et la tunique à une aube, à un rochet; ce qui serait une nouvelle démonstration de la persistance traditionnelle du costume pontifical.

Les proéminences de la coiffure considérée comme partie intégrante de ce costume, non plus que le sac retenu de la main gauche, considéré comme destiné à contenir le gui sacré, ne feraient obstacle à l'attribution secondaire que je suppose.

Le visage jeune et imberbe n'est pas davantage exclusif de cette attribution; car les druides comptaient dans leurs rangs, non-seulement des vieillards, mais de jeunes hommes, pourvu qu'ils appartenissent aux classes privilégiées et justifiassent des connaissances requises.

Ils formaient un collège d'élite dont les membres, contrairement à certains préjugés historiques erronés, obtenaient l'éminence plus encore par leur noble filiation et leur savoir d'initiés que par leur âge avancé.

Quoiqu'il en soit, l'hypothèse, que nous exposons sans rien

diminuer des considérations qui pourraient lui être favorables, ne nous apparaît, nous l'avons déjà dit, que comme un subsidiaire acceptable.

Car nos préférences restent ce qu'une première impression les avait déjà faites, c'est-à-dire très-accentuées en faveur de l'attribution à Mercure, cette divinité par excellence des Gaulois, l'objet principal et universel de leur culte.

J'en ai dit les raisons et je me permets d'y persister, en attendant que de plus autorisés viennent détruire cette interprétation.

J'aurais fini, si je n'avais omis d'indiquer l'époque à laquelle on peut, vraisemblablement, rapporter la statue, objet de cette notice. Relativement à son caractère gaulois, elle n'est pas archaïque et ne doit pas être antérieure à la domination romaine, dont elle semble même avoir subi l'influence. Son état presque parfait de conservation et son invention au milieu de vestiges où se révèle très-nettement l'élément romain ne sauraient laisser de doutes à cet égard.

Le troisième siècle de notre ère est celui qui me paraît le mieux convenir pour l'assignation d'une date à ce monument figuré, tant à raison de son style qu'à raison du caractère dominant des vestiges parmi lesquels il fût trouvé. Il dût être en vénération jusqu'à la fin du quatrième siècle, époque à laquelle il fut, sans doute, précipitamment enfoui, pour le soustraire à la destruction, maintenant encore apparente, de tous les établissements antiques de la forêt de Compiègne.
